

PJ 13

Evaluation des incidences NATURA 2000

Ci-dessous figure une analyse d'incidence du projet sur les zones Natura 2000 les plus proches.

1. PRESENTATION DES ZONES NATURA 2000

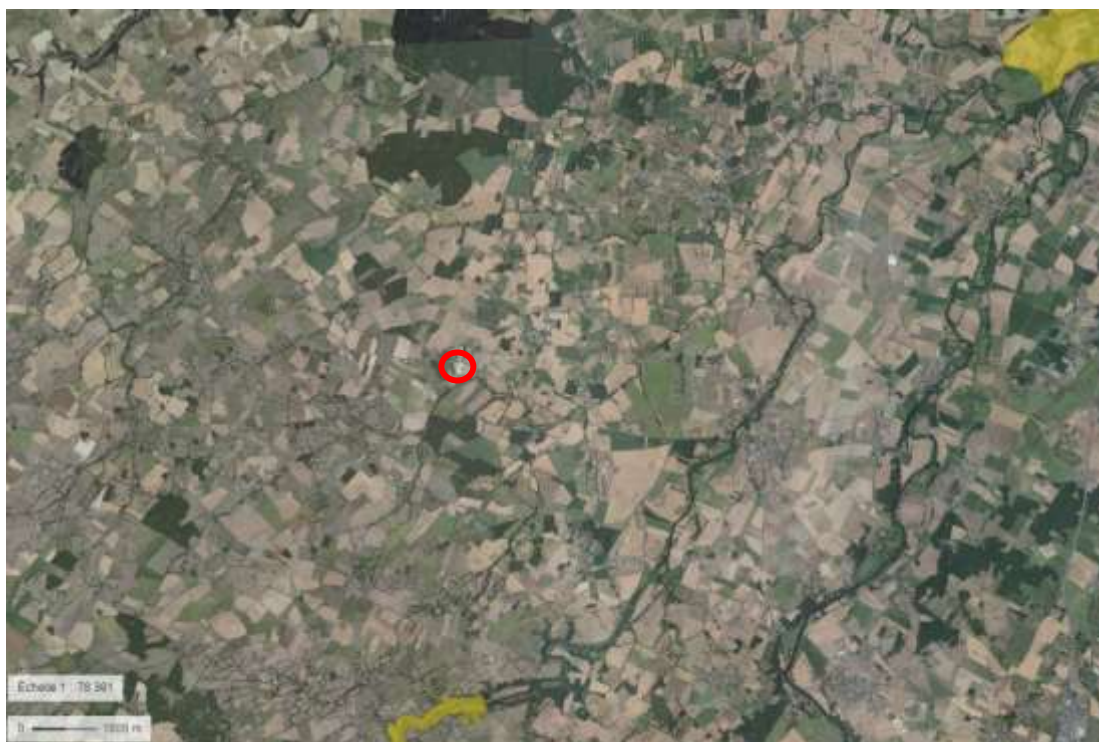
Aucune zone Natura 2000 n'est présente dans un rayon de 5 km autour du projet.

Les zones Natura 2000 les plus proche du site étudié sont les suivantes :

Directive Oiseaux

Vallée de l'Argenton - FR5400439 à 5 km au Sud.

Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau - FR5200629 à 9,5 km au Nord-Est.



Directive Habitats

Aucune zone dans un rayon de 15 km autour du site.

Le site d'implantation du projet n'est pas situé au sein d'une zone Natura 2000.

2. IMPACTS DU PROJET

Zone d'implantation

Pour mémoire le site d'implantation du projet est situé à plus de 5 km de la zone Natura 2000 la plus proche.

Le projet s'implante au sein d'une zone rurale, agricole et viticole.

Le projet n'aura pas d'impact direct sur les habitats et espèces des zones Natura 2000.

Travaux

Les travaux de réalisation du projet n'auront pas d'impacts direct sur les habitats, la faune et la flore au vu des distances d'éloignement des zones NATURA 2000.

Rejets aqueux

Comme présenté précédemment, l'ensemble des eaux pluviales du site sera canalisé et envoyé vers un bassin de régulation avant rejet au milieu naturel.

Les eaux pluviales de voiries seront au préalable dirigées vers le bassin de décantation afin d'être prétraitées (séparateur d'hydrocarbures) avant de rejoindre le bassin de régulation.

L'activité du site n'aura pas d'impacts sur les habitats et espèces des zones NATURA 2000.

Rejets atmosphériques

Les rejets atmosphériques du site seront limités au trafic des véhicules et aux émissions de poussières minérales.

Le trafic étant mineur par rapport à celui enregistré sur la route nationale 137 et le site étant suffisamment éloigné des zones NATURA 2000, nous considérons que ces rejets auront un impact négligeable.

L'activité du site n'aura pas d'impacts sur les habitats et espèces des zones NATURA 2000.

Bruit

Le bruit généré par le site est essentiellement dû à la circulation des poids lourds et le process.

L'activité du site n'aura pas d'impacts sur les habitats et espèces des zones NATURA 2000.

Habitats

Aucune construction n'est prévue dans le cadre du projet.

L'activité du site n'aura pas d'impacts sur les habitats et espèces des zones NATURA 2000.

3. CONCLUSION

Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les zones Natura 2000 identifiées.